



Déclarations et Discours

N° 76/3

UNE ÈRE NOUVELLE POUR LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

Une allocution du général J.A. Dextraze, chef de l'état-major de la Défense à l'occasion de la Conférence des Associations de la Défense, Ottawa, le 16 janvier 1976.

* * * * *

Aujourd'hui, je me propose de revoir les événements qui sont survenus, depuis notre dernière rencontre, dans les domaines suivants: les perspectives financières pour le présent et l'avenir; les progrès accomplis dans la révision des structures de défense; le nouveau dispositif possible des Forces; l'opinion courante concernant nos Forces affectées à l'OTAN, en Europe; et les réserves.

La majorité des problèmes auxquels les Forces canadiennes ont eu à faire face découlent des compressions budgétaires et de l'inflation. Cela signifie, en termes très simples, qu'au cours de la décennie 1965-1975, les crédits alloués au MDN (ministère de la Défense nationale) ont presque doublé; cependant, le prix du matériel dont nous avons besoin pour continuer nos opérations a augmenté encore davantage. Aujourd'hui, nous ne pouvons acheter qu'environ 75 p. 100 des biens et services que nous aurions pu nous procurer il y a dix ans. De plus, à la même date, les frais de rémunération du personnel constituaient 55 p. 100 de notre budget; présentement, ils s'élèvent à 65 p. 100 du budget mais les décisions récentes du Cabinet sur les appropriations à long terme devraient se solder par une diminution de cette proportion. Évidemment nous avons été obligés de réduire le nombre de nos militaires. Mais, en dépit des réductions des effectifs, les frais occasionnés sur le plan du personnel nous ont également obligés à diminuer nos dépenses en capital. La diminution de ces dépenses, s'échelonnant sur une certaine période, est ce qui a frappé le plus durement les Forces canadiennes au cours des dernières années. Le matériel dont nous disposons est démodé et, dans certains cas, périmé.

Qu'avons-nous fait en face d'une telle situation? Évidemment, à titre de chef de l'état-major, je dois avoir une vue d'ensemble claire de la portée de toutes les tâches confiées aux Forces canadiennes, et des crédits "réels" que je peux m'attendre à recevoir de façon continue pour les accomplir.

A l'automne de 1974, on nous informait du montant des crédits qui nous seraient alors alloués pour l'année financière 1975-1976, ce